

Front social/Au lendemain de la levée de grève du Synamag...

La maison justice à moitié paralysée

P.M.M
Libreville/GABON

La grève des greffiers déclenchée en début de semaine a considérablement ralenti la machine judiciaire, malgré la reprise effective des activités des magistrats.

PLUS de trois jours après la levée du mouvement de grève du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag), les activités semblent reprendre au Palais justice de Libreville. Hall et couloirs du tribunal auparavant déserts, grouillaient du monde à notre passage hier à la mi-journée. Les usagers venus, certains pour obtenir des réponses aux questions de reconnaissance de paternité, d'autres pour résoudre les problèmes d'actes de naissance ou de successions attendaient d'être reçus. Par contre, les salles d'audience étaient vides. Pas



Photo : SNN

La grève des greffiers, un blocage pour les audiences.

l'ombre d'une personne en tôte. La cause : la grève qu'observe actuellement le Syndicat national des greffiers (Synagref). La levée de celle du Synamag, lundi dernier, à l'issue d'un mouvement de plus de deux mois, n'a donc pas dégrillé complètement la machine. Une situation contrastée pas de nature à rassurer

les justiciables, qui se trouvent devant une situation de reprise partielle des activités judiciaires. «Le greffe est la porte d'entrée et de sortie de toutes les procédures. Sans les greffiers, rien ne peut se faire. Ils sont les seuls habilités à recevoir toutes les requêtes et les transmettent au juge. Aucune audience ne peut se tenir pour



Photo : SNN

Des usagers attendant d'être reçus pour des actes d'état civil, sans plus, hier au Palais de justice de Libreville.

le moment », a souligné un greffier rencontré dans le hall du Palais de justice. Une situation qui pénalise et limite le travail des juges et les travaux judiciaires, de l'avis de certains magistrats : «Ce que représente le travail des juges dans un tribunal, c'est la tenue des audiences. Or, les dispositions de la loi disent que les juges ne peu-

vent pas tenir des audiences sans les greffiers. Ce qui veut dire que malgré le fait que les magistrats ont levé leur mouvement de grève, il n'y aura toujours pas d'audiences au palais. Même pour entendre un justiciable, il faut nécessairement la présence d'un greffier. C'est le véritable hic. Par contre, il y a des travaux que les magistrats

font dans leurs cabinets en l'absence des greffiers », a indiqué un juge rencontré à son poste. Ce qu'il y a lieu de retenir, c'est que les magistrats travaillent, mais leur action est limitée. Aucune procédure judiciaire, notamment les auditions et audiences publiques, ne se fait en l'absence d'un greffier.

...et Dynamique unitaire

Le préavis de grève déposé hier

C.G.K
Libreville/Gabon

COMME décidé à l'unanimité de ses membres réunis, mercredi dernier, en assemblée générale à Awendjé, "Dynamique unitaire" a mis sa menace à exécution en allant déposer, hier jeudi 1er mars 2018, un préavis de grève sur la table du Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Isozè Ngondet, avec ampliations au ministre en charge de la Fonction publique, Jean-Marie Ogandaga, et à sa collègue du Travail et de l'Emploi, Carmen Ndaot. Dans leur correspondance, les syndicats affiliés à cette centrale invitent les pouvoirs publics à prendre leur menace au sérieux. Prévenant que si rien n'est fait au bout de 8 jours francs conformément à la loi, ils passeront à la vitesse supérieure, en décrétant une grève générale illimitée dès le 9 mars 2018. Date arrêtée pour la tenue de leur prochaine assemblée générale. Pour rappel, Dynamique

unitaire exige que soient dissoutes toutes les mesures administratives prises lors du dernier Conseil des ministres. Ces décisions constituent, selon elle, un blocage à l'aboutissement de certaines situations administratives, comme celles ayant trait aux intégrations, à la titularisation, aux avancements automatiques à l'ancienneté, au reclassement après stage, aux concours internes professionnels, etc. Cette centrale syndicale dénonce aussi les réformes sur la pension retraite, la violation des libertés et des droits syndicaux, l'augmentation des prélèvements de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), la vie chère (hausse de prix du carburant, du kilowattheure d'électricité, la redevance audiovisuelle, etc.). Non sans exiger le paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP) pour le deuxième trimestre 2015, notamment aux ministères de la Santé, des Affaires sociales et des Travaux publics.



Photo : F.B.E.M

Dynamique unitaire, ici lors d'un précédent rassemblement, a déposé un préavis de grève, hier, à la Primature.

Dans L'Union demain
La fièvre typhoïde

TOUT ou presque sur la fièvre typhoïde. L'Union consacre, dans sa parution de demain, samedi 03 mars 2018, un dossier à cette maladie infectieuse et contagieuse qui refait surface dans notre pays, après avoir défrayé la chronique, il y a quelques années dans le septentrion et à Libreville particulièrement. Tous les contours de la maladie et sa prévention y seront abordés

COUPON À DÉCOUPER

DU 12 FÉVRIER AU 31 MARS 2018

SUR PRÉSENTATION DU COUPON BÉNÉFICIEZ DE

-15%

SUR TOUTES LES PIÈCES DÉTACHÉES

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

COUPON À DÉCOUPER

BOSCH Service

gaspere

DELPHI AISIN YUASA Kayo MONROE BOSCH Valeo roberlo

LIBREVILLE - 25 Ouars - BP 31 - Tél : (241) 07 00 20 05 - 07 14 01 58 - 06 40 07 00 - 06 22 05 75
PORT GENTS - BP 541 - Tél : (241) 01 80 02 43 - 06 81 40 88 - 06 00 88 58
FRANCEVILLE - Tél : (241) 07 79 53 08 - email : gasper@groupegpc.com - www.gaspere.com

Nous construisons l'avenir